

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

Objet de la délibération :

Demande de subvention
auprès du Conseil
départemental des BdR au
titre de l'aide aux
équipements pour la
sécurité publique -
Exercice 2025

N°103/2024

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024

Le neuf septembre deux mille vingt-quatre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.
AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjoints au Maire.
AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, SOLINAS Alexandra, DEFIANAS Anne-Laure, MAFFEI Pascal, BURAVAND Julien, TEISSEDRE Christine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : ROCHE Jean-Louis (pouvoir donné à SOLINAS Alexandra), PAONE Nathalie (pouvoir donné à DURBESSON Audrey), BRISENO Laetitia, (pouvoir donné à BURAVAND Valérie).

Absents : FABRE Patrice.

M. FROISSART Jany a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : Monsieur le Maire

M. le Maire expose que pour assurer la sécurité des arènes municipales, il est nécessaire d'installer deux caméras de vidéosurveillance sur site.

Le montant estimatif de cette installation s'élève à la somme de 11 000 € HT.

M. le Maire propose de solliciter une aide auprès du Département des Bouches-du-Rhône, au titre de l'aide aux équipements pour la sécurité publique.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITE,

OUI l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré,
CONSIDERANT la nécessité de sécuriser le site des arènes municipales,
DECIDE d'autoriser cette installation,
SOUHAITE faire réaliser cette acquisition durant le 1^{er} trimestre 2025,
SOLLICITE du Département des Bouches-du-Rhône l'octroi d'une subvention de 60 % au titre de l'aide aux équipements pour la sécurité publique,
ARRETE comme suit le plan de financement de l'opération :
- Montant de l'installation : 11 000 € H.T.
- Subvention du Conseil Départemental des BdR (60 % Aide aux équipements pour la sécurité publique) : 6 600 € H.T.
- Autofinancement communal, le reste, soit 40 % : 4 400 € H.T.
AUTORISE Monsieur le Maire à faire signer toutes les pièces utiles à la concrétisation de cette acquisition et de cette aide.

Et ont signé tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance :

Le Maire :



